



# INFOS LUTTES 35



Septembre 2014

## Focus Eté

### Monoprix

6  
JUN  
2014

### NON AU TRAVAIL DE NUIT

Vendredi 6 juin, le Tribunal de Grande Instance de Nanterre a condamné le groupe Monoprix, pour non-respect d'une décision de justice sur le travail de nuit.

Monoprix doit verser 500 000 euros

d'astreinte à la CGT.

La CGT combat le travail de nuit à Monoprix depuis 2006. C'est donc une victoire pour la CGT Monoprix Rennes que l'infraction ait enfin été reconnue et sanctionnée.

### 1 salarié sur 3

du privé travaille dans le secteur commerce et services

### 6 millions

d'actifs relèvent de ce champ professionnel

## COMMERCE ET SERVICES LABORATOIRE ANTI-SOCIAL

Travail de nuit ou du dimanche, c'est l'affaire de tous !

En effet, on oublie de dire que si les magasins restent ouverts 7 jours sur 7 et 24h sur 24, c'est l'ensemble des professions qui seront contraintes de travailler aux mêmes heures !

Quel impact pour les horaires des crèches, des banques, des transports,

des agents de sécurité, ... ?

C'est aussi des impacts :

- écologiques d'une activité économique en continu
  - sociaux et familiaux
  - sur les prix avec la répercussion des coûts d'ouverture supplémentaires.
- Tous ensemble, nous devons lutter contre le travail de nuit et du dimanche !

### 2010

Accord Rennes Métropole réglementant l'ouverture des magasins alimentaires, le dimanche, signé par les organisations syndicales et le patronat.

### 2014

Arrêté toujours non signé par le Préfet pour application de l'accord.

### Gaza

ETE  
2014

### PAIX EN PALESTINE ET ISRAEL

Durant l'été, la CGT du département a relayé les appels du Mouvement de la Paix pour se mobiliser, afin de mettre fin à la guerre en Palestine.

La CGT réaffirme sa totale solidarité envers les populations otages de cette

situation terrifiante, en Israël comme en Palestine. Nous réaffirmons notre opposition à toutes formes de violence.



## Services publics : ce n'est pas un jeu

AOÛT  
2014

### DEPLOIEMENT DE L'UL DE RENNES

L'UL de Rennes a fait le tour des marchés, notamment le marché St Thérèse, cet été. Les militants CGT ont ainsi distribué le 4 pages départementales « Services publics, ce n'est pas un jeu ».

L'objectif était de rencontrer des

usagers afin de discuter de l'avenir du service public. Face à une vaste entreprise de libéralisation et mise en concurrence du service public, il importait de faire partager notre diagnostic et nos propositions.

### EXPRESSION DE LA CGT FAPT 35

La CGT FAPT 35 a dénoncé, durant cet été, l'abandon par la Poste, de ses missions de service public de proximité. La CGT craint que ce soit une phase d'approche de la Poste pour justifier à terme des fermetures définitives de bureaux.

### 13 bureaux

de poste fermés en Ille et Vilaine, durant l'été 2014

### 297 millions

d'euros au titre du CICE\* (cadeau de l'état payé par nos impôts)

\* CICE : Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

JUILLET  
2014

### LA POSTE LES USAGERS S'EN MELENT

La Poste, contre l'avis des élus, a décidé de fermer le bureau de Poste de Dol de Bretagne, du 21 juillet au 9 Août.

Les usagers de St Broladre et l'association de défense des usagers du Canton de Pleine-Fougères se sont mobilisés cet été, à travers :

- la signature de pétitions pour l'ouverture du Bureau cet été (plus de 1000 signatures d'usagers montrant leur attachement à leur poste)
- des rassemblements devant le bureau de poste

Ils exigent que la Poste assure la continuité du service public.

24  
JUILLET  
2014

### DROIT DE RETRAIT A LA POSTE

Le personnel du bureau de poste de Rennes République a exercé son droit de retrait, suite à de nombreux actes de violence.

La CGT alerte, depuis des mois, la direction de La Poste sur la dégradation du climat au bureau République et des conséquences pour le personnel et les usagers.

Il ne se passe pas un jour sans que des actes d'incivilités ou autres n'interviennent. La direction est restée sourde aux alertes effectuées par le

personnel, niant leur gravité.

Le manque d'effectif récurrent aggrave, d'autant plus la situation.

La CGT demandait la réouverture de tous les bureaux de poste, l'été, afin d'éviter des concentrations au Bureau République. De plus, elle exigeait la présence de l'agent de sécurité sur l'ensemble des horaires d'ouverture et celle du médecin du travail.

### CHEMINOTS ENJEU BOUTIQUES

L'intervention conjointe de la CGT Cheminots et de la Mairie de Dinard a contraint la direction de la SNCF au gel de son projet de fermeture de la boutique de Dinard.

La fermeture de celle-ci était prévue au 1er octobre 2014.

## Association Espoir 35

4  
SEPT  
2014

### MERCI PATRON !

A l'appel unitaire de la CGT, Sud et FO, les salariés de l'Association Espoir 35 se sont mis en grève les 4 et 5 septembre. Les salariés ont ainsi dit non à la suppression de 18 jours de congés trimestriels.

Espoir 35 est une association de la convention collective 66, prenant en charge les handicapés psychiques. Actuellement, l'association accompagne 118 résidents, alors que l'agrément de l'association n'en permet que 100.

Le président d'Espoir 35 a décidé de faire travailler gratuitement les salariés durant 18 jours. En effet, en faisant ses petits calculs, il s'est aperçu qu'en supprimant 18 congés

trimestriels, il pourrait dégager gratuitement 2,05 équivalent Temps plein supplémentaires. Pour lui, c'est la possibilité de prendre en charge 20 résidents de plus, alors que l'agrément est déjà dépassé.

Le combat des salariés d'Espoir 35 est celui de tous les salariés de la branche.

Suite à ces 2 jours d'actions, l'intersyndicale appelle à une manifestation de soutien aux salariés, le 29 septembre.

## CHGR

16  
SEPT  
2014

### MOUVEMENT EN PSYCHIATRIE

A l'appel de la CGT, SUD et CFDT, 400 salariés ont débrayé le 16 septembre dernier.

Ce débrayage fait suite au mouvement mené avant l'été.

Syndicats et salariés se battent pour :

- le maintien de leurs acquis
- des moyens suffisants pour assurer leurs missions.

## La Poste

4  
SEPT  
2014

### NON A FAIRE PLUS AVEC MOINS !

A l'appel unitaire de la CGT et Sud, 90 % des postiers des bureaux d'Argentré et de Vitré se sont mis en grève. Ils s'exprimaient contre la réorganisation qu'es-saie d'imposer La Poste.

Ils ont reconduit leur mouvement le 5 septembre.

L'objectif de la réorganisation est de faire plus avec moins. La Poste, dans sa course effrénée aux gains de productivité, a décidé de supprimer 5 emplois temps plein sur Vitré et Argentré. Ainsi, La Poste persiste à dégrader le service public rendu et les conditions de travail des facteurs.

Lors des assemblées générales tenues, les salariés ont soutenu les demandes d'expertises formulées par les membres représentants du personnel du CHSCT.

La direction s'oppose à une négociation d'amélioration des conditions de travail, tant que l'expertise n'aura pas rendu son verdict.

## Maroquinerie Texier

10  
SEPT  
2014

### NON AUX MENACES SUR L'EMPLOI

A l'appel de l'intersyndicale, 130 salariés du site Vitréen de la Maroquinerie Texier ont débrayé le 10 septembre.

La maroquinerie Texier, une des entreprises historiques de Vitré, est en redressement judiciaire.

Entre 70 et 100 emplois sont menacés d'être supprimés, alors que le site comprend environ 180 salariés.

L'intersyndicale dénonce les stratégies menées par l'entreprise qui ont conduit à une inadéquation des produits aux besoins de la clientèle.

L'intersyndicale, avec les salariés, exige :

- le maintien des emplois
- une transparence des informations sur l'avenir de l'entreprise à court et moyen termes.

## L'automobile

SEPT  
2014

### COOPER STANDARD HALTE AU DEMANTELEMENT

Chez Cooper Standard, un projet de démantèlement du site de la Barre Thomas est évoqué par manque d'engagement de PSA, selon la direction.

Des nouvelles menaces sur l'avenir se profilent. Après tout ce qu'on subi les salariés de cette entreprise (vente, rachat, licenciement, plans « sociaux » à répétition, ...), cette situation est intolérable pour la CGT.

Elle est d'autant plus insupportable

lorsqu'on connaît toutes les aides et soutiens financiers dont a bénéficié PSA ces dernières années. Encore aujourd'hui, PSA bénéficie du CICE\* et d'exonérations diverses censées soutenir l'emploi. Cela doit lui conférer des responsabilités envers ses propres salariés bien sûr, mais aussi envers les sous-traitants et équipementiers qui dépendent de ses choix et orientations.

**80 Millions**  
de CICE\* pour PSA  
en 2013

**588 Millions**  
d'euros de bénéfices pour PSA en 2011.

**250 Millions**  
de dividendes aux actionnaires en 2011.

SEPT  
2014

### FAURECIA CREVIN CHANTAGE A L'EMPLOI

A Faurécia Crevin, usine où l'on fabrique les sièges de voiture pour PSA La Janais, le chantage à l'emploi est annoncé.

La direction a informé les salariés que pour s'aligner sur les pays à bas coût, elle allait engager une discussion avec les syndicats pour « trouver des solutions concernant les coûts de main d'oeuvre ».

Alors que l'usine a subit un plan de suppression de 52 emplois, PSA impose le dumping social aux salariés de Faurécia. Les salariés de Crevin vont payer l'addition sur leurs conditions de vie et de travail, et au niveau des emplois : gel des salaires durant 2 ans, suppression d'1 RTT, diminution de l'intéressement, ...

\* CICE : Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

## Association des tutelles (ATI)

23  
SEPT  
2014

### GREVE POUR ASSURER LEURS MISSIONS

A l'appel de la CGT et de la CFDT, une quarantaine de salariés du département, de l'Association des Tutelles (ATI), se sont rassemblés devant le siège de l'ATI, où un comité d'entreprise extraordinaire avait lieu. Ils dénoncent les mesures de restriction budgétaire envisagées par la direction.

Les grévistes ont été soutenus par les salariés de l'APASE, l'autre association tutélaire du département.

Les salariés de l'ATI craignent de ne plus pouvoir assurer leur mission comme il le faut. Ils dénoncent la baisse de dotation accordée par l'Etat, leur principal financeur. Ils ne veulent pas faire les frais des mesures de restriction budgétaire proposées : baisse des salaires, changement de convention collective, suppression de congés trimestriels et non remplacement des salariés partant en retraite.

## La Poste

24  
SEPT  
2014

### HALTE AUX DISCRIMINATIONS

La CGT Fapt 35 appelait à la grève pour soutenir un militant CGT de la Plateforme Colis du Rheu, convoqué à un entretien préalable à un conseil de discipline. La CGT dénonce l'acharnement inacceptable de la direction contre ce militant syndical.

La CGT exige l'arrêt des procédures de discipline envers les militants syndicaux de la DOT Colis Ouest et l'interruption des pressions managériales.

## Hôpital de Fougères

25  
SEPT  
2014

### GREVE

## Y-A-T'IL ENCORE UNE PLACE POUR L'HUMAIN ?

À l'issue de l'assemblée générale de rentrée du personnel, la CGT de l'hôpital de Fougères a déposé un préavis de grève, pour un débrayage d'une heure, jeudi 25 septembre. Les salariés avec la CGT exigent des moyens pour assurer des soins de qualité.

180 personnes ont participé au rassemblement devant le parvis de l'hôpital. Toutes les professions étaient représentées : paramédicaux, administratifs, techniques, médecins, ...

D'autres salariés, en grève, continuaient

leur service.

Le personnel a voté la poursuite du mouvement et reconduit le débrayage jeudi prochain.

La situation des salariés de l'hôpital au sein de leur travail se dégrade de jour en jour. Ainsi, la CGT constate une multiplication des arrêts de travail et des situations de détresse. De plus, la CGT dénonce la précarisation des personnels contractuels.

### Précarisation du personnel hospitalier en Ille et Vilaine :



## Les Prud'hommes, c'est utile !

### LE MEDEF 35,

### PRIS LA MAIN DANS LE SAC

Dernièrement, un salarié recruté par l'Union des entreprises pour l'Ille et Vilaine (MEDEF départemental), en CDD, a fait appel au service juridique de la CGT, pour requalifier ses CDD en CDI, afin d'obtenir le maintien dans l'emploi.

En effet, celui-ci avait été recruté pour animer un service de conseils et d'assistance, à travers deux contrats à durée déterminée : CDD, dits contrats aidés dont 80 % des salaires et des cotisations patronales sont pris en charge par l'Etat. Ces 2 contrats, réalisés pour un soi-disant surcroît d'activité, se sont révélés irréguliers. En outre, ils étaient liés à une activité normale et

permanente du MEDEF 35 d'assistance aux employeurs. De surcroît, aucune formation n'a été dispensée durant la relation de travail, alors que celle-ci est obligatoire.

Après un jugement négatif en 1ère instance devant le conseil des prud'homme de Rennes, la cour d'appel a donné raison à l'argumentation du défenseur syndical de la Cgt. Par la même, la cour a donné satisfaction au salarié. Celui-ci a obtenu des indemnités : de requalification, de licenciement, de préavis et dommages-intérêts pour licenciement sans cause réelle et sérieuse.

### AGENDA :

- 30 septembre : Rassemblement des Retraités pour la revalorisation des pensions
- 16 octobre : Rassemblement pour la reconquête de la sécurité sociale ; Débat public, à 18h30, salle de la Cité.

### UNION DEPARTEMENTALE CGT

Maison du Peuple  
31 Bd du Portugal  
35208 RENNES CEDEX 2

### Métro Italie

Tél : 02 99 79 44 47  
Courriel : ud35@cgt.fr  
site : www.cgt35.fr

